

# Champ d'application et tarifs pour les journaux en abonnement avec aide à la presse

# Champ d'application

Les présents tarifs sont applicables dès lors que, sur la foi de la demande d'aide à la presse, le titre est reconnu comme appartenant aux catégories «Presse régionale et locale» ou «Presse associative». Ils s'appliquent dans les cas suivants:

Les journaux doivent

- être envoyés régulièrement par voie postale à des destinataires ayant souscrit un abonnement payant ou
- être publiés sous forme de numéro spécial et adressés aux abonnés à l'occasion d'un événement particulier ou
- être envoyés gratuitement (maximum 5 % des abonnements payants) en numéros consécutifs à des collaborateurs et collaboratrices permanents du journal, à d'autres éditeurs, aux autorités, à des services officiels ou à des salles de lecture d'institutions publiques (écoles, hôpitaux, maisons de retraite, casernes, etc.) ou
- être livrés pour la vente, en numéros consécutifs, aux kiosques et autres points de vente ou
- être temporairement remis à la Poste adressés afin d'être réacheminés aux abonnés absents de leur domicile pendant une certaine période (p. ex. vacances, service militaire, etc.) ou
- être distribués comme exemplaires à l'essai ou de lancement pour la promotion des abonnements.

Le tarif préférentiel ne s'applique pas aux journaux

- qui ne remplissent pas les conditions de présentation, d'adressage ou de dépôt;
- qui sont expédiés sur la base de contrats d'abonnement à des groupes cibles déterminés (p. ex. tous les habitants d'une commune inscrits au rôle électoral, toutes les personnes appartenant à une catégorie professionnelle donnée, toutes les entreprises d'un secteur d'activité particulier, etc.) afin de promouvoir des intérêts économiques ou politiques;
- dont la majeure partie des exemplaires en abonnement sont expédiés en vertu de contrats d'abonnement souscrits en faveur de tiers;
- qui sont expédiés en plus du nombre déterminé d'exemplaires à l'essai, de lancement ou gratuits;
- qui sont expédiés à titre d'exemplaires justificatifs et d'exemplaires de presse;
- qui ne peuvent justifier d'un tirage en abonnement dûment légalisé;
- qui sont mis en vente à un prix d'abonnement réduit de plus de 50 %.

# Composantes du tarif

Le tarif se compose des éléments suivants:

## Tarif de base

échelonné d'après cinq fréquences de parution

## Tarif au poids

par 25 g, au minimum 50 g

## Suppléments

- pour les journaux dépassant le format B5, jusqu'à B4
- pour les exemplaires au-delà du contingent autorisé pour les numéros à l'essai
- pour les journaux hors abonnement
- pour les gros tirages
- pour distribution le samedi
- pour un volume de travail accru

## Tarif des annexes

## Réduction

Réduction pour les journaux adressés triés par circonscription de distribution

## Renchérissement et taxe sur la valeur ajoutée

Les tarifs nets sont indiqués dans l'appendice, voir pages 6 et 7.

## 1 Tarif de base

### Tarif de base par exemplaire

#### Parution de 2 à 6 fois par semaine (78 fois ou plus par année)

Tirage jusqu'à 20 000 ex. et jusqu'à 100 g	5,8 c.
Tirage de plus de 20 000 ex. ou dépassant 100 g	8,6 c.

#### Parution hebdomadaire (39 à 77 fois par année)\*

Tirage jusqu'à 20 000 ex. et jusqu'à 100 g	7,8 c.
Tirage de plus de 20 000 ex. ou dépassant 100 g	10,6 c.

#### Parution bimensuelle (19 à 38 fois par année)

	11,6 c.
--	---------

#### Parution mensuelle (9 à 18 fois par année)

	13,1 c.
--	---------

#### Parution trimestrielle (4 à 8 fois par année)

	14,5 c.
--	---------

## 2 Tarif au poids

### Tarif au poids par exemplaire

#### Parution de 2 à 6 fois par semaine (78 fois ou plus par année)

par 25 g ou fraction de 25 g	2,3 c.
Tarif minimal	4,6 c.

#### Parution hebdomadaire (39 à 77 fois par année)\*

par 25 g ou fraction de 25 g	2,4 c.
Tarif minimal	4,8 c.

#### Parution bimensuelle (19 à 38 fois par année)

#### Parution mensuelle (9 à 18 fois par année)

#### Parution trimestrielle (4 à 8 fois par année)

par 25 g ou fraction de 25 g	2,5 c.
Tarif minimal	5,0 c.

\* Les journaux locaux et régionaux en abonnement paraissant une fois par semaine sont assimilés aux quotidiens sur le plan tarifaire.

Sont inclus dans le poids total du journal:

- toutes les parties qui sont fixées (agrafées ou collées) au journal
- les encarts détachés qui ne sont pas soumis au prix des annexes
- les enveloppes, les fiches-adresses et les pellicules d'expédition provenant du journal correspondant

### 3 Suppléments

#### Supplément par exemplaire dépassant le format B5 (176 x 250 mm) jusqu'à B4 (250 x 353 mm)

jusqu'à 100 g	2,50 c.
au-delà de 100 g jusqu'à 200 g	1,50 c.
au-delà de 200 g jusqu'à 300 g	1,25 c.
au-delà de 300 g jusqu'à 400 g	1,00 c.
au-delà de 400 g jusqu'à 1000 g	0,50 c.

#### Supplément par exemplaire au-delà du contingent autorisé pour les numéros à l'essai

Tarif: voir «Supplément pour journaux hors abonnement».

- Jusqu'à 25 % du nombre légalisé d'exemplaires en abonnement qui ont été acheminés par voie postale pendant l'année en cours peuvent être expédiés comme exemplaires à l'essai. Cette restriction ne s'applique pas pendant la première année de parution du journal.
- Pour le dépôt simultané d'un grand nombre d'exemplaires à l'essai ou de lancement, il conviendra de consulter préalablement la Poste.
- Les exemplaires à l'essai seront généralement distribués lors de la tournée qui suit leur arrivée à l'office de poste de destination. Si le volume du trafic l'exige, la distribution le samedi pourra être reportée au lundi suivant.
- Les exemplaires à l'essai et de lancement peuvent être envoyés à un seul et même destinataire dans les limites suivantes:

Fréquence de parution du journal	Durée de la distribution de numéros consécutifs
2 à 6 fois par semaine	1 mois
Hebdomadaire	2 mois
Bimensuelle/mensuelle	3 mois
Trimestrielle	6 mois

- Les exemplaires à l'essai ou de lancement doivent être adressés individuellement. Sur les quotidiens, on apposera la mention «Exemplaire à l'essai» ou «E». Les exemplaires à l'essai peuvent être triés et livrés en liasses avec les exemplaires en abonnement. Toutefois, ils devront être inscrits séparément sur le bordereau de dépôt. Si des numéros à l'essai des JAA ou des JAB sont livrés séparément en sacs, en conteneurs collectifs ou sur palette, il conviendra d'apposer la mention «Exemplaires à l'essai» sur la fiche de sac ou sur l'affichette.
- Le décompte sera effectué au début de l'année civile suivante.

#### Supplément par exemplaire pour les journaux hors abonnement (tirage partiel non légalisé)

Le supplément est applicable aux journaux envoyés à des tiers destinataires en plus du nombre prévu par le tirage légalisé (journaux en abonnement et/ou presse associative) ou par le contingent autorisé pour les numéros à l'essai.

Ce service est toutefois soumis à la condition qu'au moins une partie du tirage (1000 exemplaires au minimum) soit justifiée par un nombre d'abonnements ou de membres (presse associative) dûment légalisés. Les publications qui n'ont pas fait l'objet d'une telle légalisation ne peuvent bénéficier du service «journaux hors abonnement».

#### Exemplaires jusqu'au format B5 (176 x 250 mm)

jusqu'à 100 g	20 c.
au-delà de 100 g jusqu'à 250 g	25 c.
au-delà de 250 g jusqu'à 500 g	30 c.
au-delà de 500 g jusqu'à 1000 g	60 c.

#### Exemplaires dépassant le format B5, jusqu'à B4 (250 x 353 mm)

jusqu'à 500 g	35 c.
au-delà 500 g jusqu'à 1000 g	70 c.

## Supplément par exemplaire pour les gros tirages

### Mailing combiné

(Journaux en abonnement adressés, journaux hors abonnement non adressés)	8 c.
--	------

### Mailing combiné avec liste d'abonnement

(Journaux en abonnement non adressés avec liste d'abonnement, journaux hors abonnement non adressés)	10 c.
--	-------

### Supplément par exemplaire pour distribution le samedi

	50 c.
--	-------

### Supplément par exemplaire pour volume de travail accru

en liasses par circonscription de distribution	–
en liasses par localité	5 c.
en liasses par territoire d'acheminement, par centre courrier et en liasses-solde	20 c.
sans tri	sur demande

Les journaux occasionnent un volume de travail accru notamment dans les cas suivants:

- format inférieur à 140 x 190 mm
- format ni carré ni rectangulaire
- journaux ne correspondant pas aux dispositions en matière d'adressage ou de présentation
- annexes ayant pour effet de limiter les possibilités d'empilement
- stabilité insuffisante des liasses
- journaux non triés

## 4 Tarif des annexes

### Tarif par exemplaire

jusqu'à 50 g	11 c.
au-delà de 50 g jusqu'à 75 g	13 c.
au-delà de 75 g jusqu'à 100 g	15 c.
au-delà de 100 g	sur demande

Si plusieurs annexes proviennent du même mandant, le tarif est calculé sur la base de leur poids global.

## 5 Réductions

### Réduction par exemplaire pour le tri par circonscription de distribution

jusqu'à 200 g	1,5 c.
au-delà de 200 g jusqu'à 1000 g	3,0 c.

## 6 Renchérissement

Le renchérissement enregistré entre janvier 2004 et juin 2010 (selon l'indice suisse des prix à la consommation) s'élève à 6,9 %. La différence est perçue en sus des prix indiqués aux chiffres 1 à 5.

## 7 Taxe sur la valeur ajoutée

La Poste perçoit la taxe sur la valeur ajoutée (8 %), en sus des tarifs prévus aux chiffres 1 à 6.

## 8 Réunion de plusieurs journaux

En cas de réunion de plusieurs journaux en un seul envoi, le tarif de transport est calculé pour chaque journal séparément. La pellicule d'expédition commune est attribuée au titre principal (support d'adresse).

# Appendice: Tarifs nets

## Journaux jusqu'au format B5

Les tarifs de ce tableau se composent du tarif de base et du tarif au poids.  
Les éventuels suppléments et indemnités ne sont pas pris en considération.

Poids		JA de 2 à 6 fois par semaine (78 fois ou plus par année)	JAA 1 fois par semaine* (39 à 77 fois par année)	JAA tous les 15 jours (19 à 38 fois par année)	JAB 1 fois par mois (9 à 18 fois par année)	JAB 1 fois par trimestre (4 à 8 fois par année)
jusqu'à 50 g	jusqu'à 20 000 ex.	10,40 c.	12,60 c.	16,60 c.	18,10 c.	19,50 c.
	au-delà de 20 000 ex.	13,20 c.	15,40 c.	16,60 c.	18,10 c.	19,50 c.
de 51 g à 75 g	jusqu'à 20 000 ex.	12,70 c.	15,00 c.	19,10 c.	20,60 c.	22,00 c.
	au-delà de 20 000 ex.	15,50 c.	17,80 c.	19,10 c.	20,60 c.	22,00 c.
de 76 g à 100 g	jusqu'à 20 000 ex.	15,00 c.	17,40 c.	21,60 c.	23,10 c.	24,50 c.
	au-delà de 20 000 ex.	17,80 c.	20,20 c.	21,60 c.	23,10 c.	24,50 c.
de 101 g à 125 g		20,10 c.	22,60 c.	24,10 c.	25,60 c.	27,00 c.
de 126 g à 150 g		22,40 c.	25,00 c.	26,60 c.	28,10 c.	29,50 c.
de 151 g à 175 g		24,70 c.	27,40 c.	29,10 c.	30,60 c.	32,00 c.
de 176 g à 200 g		27,00 c.	29,80 c.	31,60 c.	33,10 c.	34,50 c.
de 201 g à 225 g		29,30 c.	32,20 c.	34,10 c.	35,60 c.	37,00 c.
de 226 g à 250 g		31,60 c.	34,60 c.	36,60 c.	38,10 c.	39,50 c.
de 251 g à 275 g		33,90 c.	37,00 c.	39,10 c.	40,60 c.	42,00 c.
de 276 g à 300 g		36,20 c.	39,40 c.	41,60 c.	43,10 c.	44,50 c.
de 301 g à 325 g		38,50 c.	41,80 c.	44,10 c.	45,60 c.	47,00 c.
de 326 g à 350 g		40,80 c.	44,20 c.	46,60 c.	48,10 c.	49,50 c.
de 351 g à 375 g		43,10 c.	46,60 c.	49,10 c.	50,60 c.	52,00 c.
de 376 g à 400 g		45,40 c.	49,00 c.	51,60 c.	53,10 c.	54,50 c.
de 401 g à 425 g		47,70 c.	51,40 c.	54,10 c.	55,60 c.	57,00 c.
de 426 g à 450 g		50,00 c.	53,80 c.	56,60 c.	58,10 c.	59,50 c.
de 451 g à 475 g		52,30 c.	56,20 c.	59,10 c.	60,60 c.	62,00 c.
de 476 g à 500 g		54,60 c.	58,60 c.	61,60 c.	63,10 c.	64,50 c.
de 501 g à 525 g		56,90 c.	61,00 c.	64,10 c.	65,60 c.	67,00 c.
de 526 g à 550 g		59,20 c.	63,40 c.	66,60 c.	68,10 c.	69,50 c.
de 551 g à 575 g		61,50 c.	65,80 c.	69,10 c.	70,60 c.	72,00 c.
de 576 g à 600 g		63,80 c.	68,20 c.	71,60 c.	73,10 c.	74,50 c.
de 601 g à 625 g		66,10 c.	70,60 c.	74,10 c.	75,60 c.	77,00 c.
de 626 g à 650 g		68,40 c.	73,00 c.	76,60 c.	78,10 c.	79,50 c.
de 651 g à 675 g		70,70 c.	75,40 c.	79,10 c.	80,60 c.	82,00 c.
de 676 g à 700 g		73,00 c.	77,80 c.	81,60 c.	83,10 c.	84,50 c.
de 701 g à 725 g		75,30 c.	80,20 c.	84,10 c.	85,60 c.	87,00 c.
de 726 g à 750 g		77,60 c.	82,60 c.	86,60 c.	88,10 c.	89,50 c.
de 751 g à 775 g		79,90 c.	85,00 c.	89,10 c.	90,60 c.	92,00 c.
de 776 g à 800 g		82,20 c.	87,40 c.	91,60 c.	93,10 c.	94,50 c.
de 801 g à 825 g		84,50 c.	89,80 c.	94,10 c.	95,60 c.	97,00 c.
de 826 g à 850 g		86,80 c.	92,20 c.	96,60 c.	98,10 c.	99,50 c.
de 851 g à 875 g		89,10 c.	94,60 c.	99,10 c.	100,60 c.	102,00 c.
de 876 g à 900 g		91,40 c.	97,00 c.	101,60 c.	103,10 c.	104,50 c.
de 901 g à 925 g		93,70 c.	99,40 c.	104,10 c.	105,60 c.	107,00 c.
de 926 g à 950 g		96,00 c.	101,80 c.	106,60 c.	108,10 c.	109,50 c.
de 951 g à 975 g		98,30 c.	104,20 c.	109,10 c.	110,60 c.	112,00 c.
de 976 g à 1000 g		100,60 c.	106,60 c.	111,60 c.	113,10 c.	114,50 c.

Taxe sur la valeur ajoutée et renchérissement en sus

\* Les journaux locaux et régionaux en abonnement qui paraissent une fois par semaine sont, sur le plan du tarif, assimilés aux quotidiens (JA).

# Journaux au-delà du format B5 jusqu'au format B4

Les tarifs de ce tableau se composent du tarif de base et du tarif au poids, ainsi que du supplément pour le format. Les éventuels suppléments et indemnités ne sont pas pris en considération.

Poids		JA de 2 à 6 fois par semaine (78 fois ou plus par année)	JAA 1 fois par semaine* (39 à 77 fois par année)	JAA tous les 15 jours (19 à 38 fois par année)	JAB 1 fois par mois (9 à 18 fois par année)	JAB 1 fois par trimestre (4 à 8 fois par année)
jusqu'à 50 g	jusqu'à 20 000 ex.	12,90 c.	15,10 c.	19,10 c.	20,60 c.	22,00 c.
	au-delà de 20 000 ex.	15,70 c.	17,90 c.	19,10 c.	20,60 c.	22,00 c.
de 51 g à 75 g	jusqu'à 20 000 ex.	15,20 c.	17,50 c.	21,60 c.	23,10 c.	24,50 c.
	au-delà de 20 000 ex.	18,00 c.	20,30 c.	21,60 c.	23,10 c.	24,50 c.
de 76 g à 100 g	jusqu'à 20 000 ex.	17,50 c.	19,90 c.	24,10 c.	25,60 c.	27,00 c.
	au-delà de 20 000 ex.	20,30 c.	22,70 c.	24,10 c.	25,60 c.	27,00 c.
de 101 g à 125 g		21,60 c.	24,10 c.	25,60 c.	27,10 c.	28,50 c.
de 126 g à 150 g		23,90 c.	26,50 c.	28,10 c.	29,60 c.	31,00 c.
de 151 g à 175 g		26,20 c.	28,90 c.	30,60 c.	32,10 c.	33,50 c.
de 176 g à 200 g		28,50 c.	31,30 c.	33,10 c.	34,60 c.	36,00 c.
de 201 g à 225 g		30,55 c.	33,45 c.	35,35 c.	36,85 c.	38,25 c.
de 226 g à 250 g		32,85 c.	35,85 c.	37,85 c.	39,35 c.	40,75 c.
de 251 g à 275 g		35,15 c.	38,25 c.	40,35 c.	41,85 c.	43,25 c.
de 276 g à 300 g		37,45 c.	40,65 c.	42,85 c.	44,35 c.	45,75 c.
de 301 g à 325 g		39,50 c.	42,80 c.	45,10 c.	46,60 c.	48,00 c.
de 326 g à 350 g		41,80 c.	45,20 c.	47,60 c.	49,10 c.	50,50 c.
de 351 g à 375 g		44,10 c.	47,60 c.	50,10 c.	51,60 c.	53,00 c.
de 376 g à 400 g		46,40 c.	50,00 c.	52,60 c.	54,10 c.	55,50 c.
de 401 g à 425 g		48,20 c.	51,90 c.	54,60 c.	56,10 c.	57,50 c.
de 426 g à 450 g		50,50 c.	54,30 c.	57,10 c.	58,60 c.	60,00 c.
de 451 g à 475 g		52,80 c.	56,70 c.	59,60 c.	61,10 c.	62,50 c.
de 476 g à 500 g		55,10 c.	59,10 c.	62,10 c.	63,60 c.	65,00 c.
de 501 g à 525 g		57,40 c.	61,50 c.	64,60 c.	66,10 c.	67,50 c.
de 526 g à 550 g		59,70 c.	63,90 c.	67,10 c.	68,60 c.	70,00 c.
de 551 g à 575 g		62,00 c.	66,30 c.	69,60 c.	71,10 c.	72,50 c.
de 576 g à 600 g		64,30 c.	68,70 c.	72,10 c.	73,60 c.	75,00 c.
de 601 g à 625 g		66,60 c.	71,10 c.	74,60 c.	76,10 c.	77,50 c.
de 626 g à 650 g		68,90 c.	73,50 c.	77,10 c.	78,60 c.	80,00 c.
de 651 g à 675 g		71,20 c.	75,90 c.	79,60 c.	81,10 c.	82,50 c.
de 676 g à 700 g		73,50 c.	78,30 c.	82,10 c.	83,60 c.	85,00 c.
de 701 g à 725 g		75,80 c.	80,70 c.	84,60 c.	86,10 c.	87,50 c.
de 726 g à 750 g		78,10 c.	83,10 c.	87,10 c.	88,60 c.	90,00 c.
de 751 g à 775 g		80,40 c.	85,50 c.	89,60 c.	91,10 c.	92,50 c.
de 776 g à 800 g		82,70 c.	87,90 c.	92,10 c.	93,60 c.	95,00 c.
de 801 g à 825 g		85,00 c.	90,30 c.	94,60 c.	96,10 c.	97,50 c.
de 826 g à 850 g		87,30 c.	92,70 c.	97,10 c.	98,60 c.	100,00 c.
de 851 g à 875 g		89,60 c.	95,10 c.	99,60 c.	101,10 c.	102,50 c.
de 876 g à 900 g		91,90 c.	97,50 c.	102,10 c.	103,60 c.	105,00 c.
de 901 g à 925 g		94,20 c.	99,90 c.	104,60 c.	106,10 c.	107,50 c.
de 926 g à 950 g		96,50 c.	102,30 c.	107,10 c.	108,60 c.	110,00 c.
de 951 g à 975 g		98,80 c.	104,70 c.	109,60 c.	111,10 c.	112,50 c.
de 976 g à 1000 g		101,10 c.	107,10 c.	112,10 c.	113,60 c.	115,00 c.

Taxe sur la valeur ajoutée et renchérissement en sus

\* Les journaux locaux et régionaux en abonnement qui paraissent une fois par semaine sont, sur le plan du tarif, assimilés aux quotidiens (JA).

**Courrier**

**Logistique**

**Marketing direct**

**Presse**

**Solutions documents et solutions dialogue**

## Conseil

La Poste Suisse  
PostMail Dépôt  
Solutions et conseils logistiques / Journaux  
Case postale 1000  
1001 Lausanne  
Téléphone 058 386 79 43  
Fax 058 667 69 50  
journaux.lausanne.pm@post.ch

Die Schweizerische Post  
PostMail Annahme  
Logistiklösungen und -beratung / Zeitungen  
Belpstrasse 37  
Postfach  
3030 Bern  
Telefon 058 338 36 99  
Fax 058 667 51 16  
zeitungen.bern.pm@post.ch

Die Schweizerische Post  
PostMail Annahme  
Logistiklösungen und -beratung / Zeitungen  
Postfach 1371  
8026 Zürich  
Telefon 058 453 69 30  
Fax 058 667 35 06  
zeitungen.zuerich.pm@post.ch

La Posta Svizzera  
PostMail Accettazione  
Soluzioni e consulenze logistiche / Giornali  
Via Industrie  
6590 Cadenazzo  
Telefono 058 448 63 61  
Fax 058 667 39 88  
giornali.cadenazzo.pm@post.ch

**La Poste Suisse**  
**PostMail**  
**Service à la clientèle**  
**Viktoriastrasse 21**  
**3030 Berne**

**Téléphone 0848 888 888**  
**serviceclientele@poste.ch**  
**www.poste.ch**

**LA POSTE** 